



# Arvillard info

## Éditorial

Notre village est riche d'une histoire, de personnages, d'évènements, d'éléments architecturaux (maisons de pierre, bassins, ponts, four à griller, haut-fourneau, édifices religieux...), de traditions orales et festives, de paysages... qui constituent notre patrimoine commun.

Partager ce patrimoine, le valoriser, le regarder autrement, le connaître, le faire connaître, le rénover, le réhabiliter permettent de conserver la mémoire des générations successives et de tisser des liens entre les "Pierrus d'origine" et les "Pierrus de cœur" installés plus récemment.

Le récit des traditions, les anecdotes de la vie quotidienne, les recettes de cuisine, les photos... tous ces

souvenirs nous aident à mieux comprendre nos racines ; ils transmettent des savoirs, des savoir-faire acquis à travers l'histoire familiale ou l'histoire locale bien souvent solidaires l'une de l'autre.

C'est pourquoi, dans ce dernier bulletin de l'année, nous avons choisi de vous rapporter des témoignages glanés au gré d'une sympathique "causette" avec des habitants d'Arvillard nés dans la première moitié du siècle dernier. Merci à Angèle, Hélène, Lina, Marie-Claire, Marie-Louise, Rosiane, Suzanne, Pierre et Charles qui ont bien voulu nous dévoiler quelques secrets de leurs jeunes années.

**Bona Shalinde a to !**

**(version en patois d'Arvillard)**

*Joyeux Noël à tous !*

*Martine Selva*

## Agenda

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux lors d'un pot d'amitié

**le dimanche 18 janvier à 11h  
à la Salle Polyvalente.**

Ce sera l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune.

Votre participation à la vie communale pourra se faire sous la forme d'une "boîte à idées" mise à disposition dans la salle ; les suggestions écrites seront ensuite étudiées.

Pierre Grasset, écrivain local spécialiste de patois, avait rédigé en 2001, en collaboration avec des habitants, un livre sur "Arvillard, ses lieux-dits, ses légendes" qui est à ce jour épuisé.

A la demande de la municipalité, il envisage une réédition, dans laquelle il souhaite apporter quelques compléments.

Pour cela, il invite à nouveau toutes les personnes intéressées par l'histoire du village à une rencontre

**le vendredi 16 janvier à 14h30  
à la Salle La Joie de Vivre.**

## Le service administratif

Avec nos secrétaires de Mairie, nous terminons la présentation du personnel communal au service des administrés. Non résidentes à Arvillard, elles font un trajet quotidien entre 15 et 35 km pour assurer leur service.

Outre le secrétariat de Monsieur le Maire et l'assistance aux adjoints, chacune peut remplir des tâches en matière d'état civil, d'urbanisme, d'enregistrement et de traitement du courrier, d'envoi de convocations.



Catherine Quantin s'occupe particulièrement de la comptabilité de la Mairie, des subventions et des marchés, du traitement administratif du personnel, de la préparation de Conseil Municipal et des arrêtés.



Séverine Lesueur traite particulièrement ce qui concerne les activités scolaires et péri scolaires : gestion financière et administrative, enregistrement des inscriptions, suivi et contrôle de règlements, relance d'impayés, conventions avec les communes extérieures.

## Quelques images du Téléthon



## La sidérurgie à Arvillard

Le massif de Belledonne et les Hurtières sont depuis longtemps des régions de travail du fer, sans doute avant l'époque romaine.

- L'ingénieur Giroud (1761-1797) indique : " il existe à l'Est de Grenoble, une grande chaîne de montagnes granitoides, immensément riches en filons de mines de fer spathique. Pour la plupart, les filons de ces mines spathiques se retrouvent fréquemment dans ces montagnes depuis Vizille jusqu'à St. Hugon à l'extrême frontière du département de l'Isère... Les exploitations des mines de fer du département de l'Isère sont très anciennes dans le pays, notamment dans le canton d'Allevard. La première époque où les Allobroges commencent à les convertir en fer se perd dans la nuit des temps ".

- Selon la légende, Durandal, l'épée que Charlemagne remit à Roland, fut forgée avec le fer des Hurtières.

- Georges Salamand, spécialiste de l'histoire du fer dans la région et auteur du livre "Le maître de Saint Hugon, Emile Leborgne" affirme que si les moines Chartreux se sont installés dans le vallon du Bens en 1173, c'est parce qu'il y avait du fer.

Le fer a été exploité très tôt car les filons de fer en hématite [1], faciles à travailler, affleurent en de nombreux endroits notamment en altitude comme au col de la Mine de Fer (2400 m). De plus, l'autre matériau indispensable, le charbon de bois, ne manque pas grâce aux importantes forêts.

A la fin du XVIème, des italiens de la région de Bergame inventent la méthode indirecte permettant de fabriquer la fonte qui sera ensuite transformée en fer. Le "haut fourneau" est né. Une quinzaine de hauts fourneaux se créent dans la région d'Allevard et les Chartreux en construisent deux, quelques centaines de mètres en aval de Saint Hugon, de chaque côté du Bens, un en Savoie, l'autre en Dauphiné. Les minerais proviennent de différentes mines de la région : Pinsot, Maltrait (vers l'actuel Collet d'Allevard), Saint Georges d'Hurtières, la vallée des Huiles, Prodin, le Molliet.

A la révolution, les Chartreux sont chassés, le couvent vendu en 1792 de même que les hauts fourneaux.

A partir de 1829 la famille Leborgne, industriels lyonnais (chapellerie et transport) achète le haut fourneau de Saint Hugon. De 1845 à 1860 le haut fourneau fonctionne sous la direction d'Emile Leborgne qui crée également en 1859, à Pont-de-Bens, une taillanderie pour la fabrication d'outils de terrassement ferroviaire. Définitivement fermé, le site de Saint Hugon est vendu en 1873.

Après 1792, la Chartreuse connaîtra différentes destinations : établissement thermal, ferme, lieu de festivités ; en 1979 elle est rachetée par un groupe de pratiquants du bouddhisme pour devenir Karma Ling.

Le site du haut fourneau complètement ruiné, oublié, envahi par la végétation est quasi invisible.



L'été 2005, à l'initiative de Bien Vivre En Val Gelon, un chantier Concordia permet de dégager le site. [2]

Le 11 octobre 2008 ont été organisés sur le site une visite et une conférence sur le thème "les chartreux maîtres de forges" avec Georges Salamand.

L'association Bien Vivre au Val Gelon a également initié une remise en valeur du site minier de la vallée du Joudron en aval du hameau du Molliet.



D'importants travaux de déboisement, auxquels ont participé plusieurs Pierrus, ont permis de dégager un important four à griller. Situé en contrebas de la mine du Molliet, il permettait un premier traitement pour abaisser la teneur en soufre du minerai qui était ensuite stocké sur une "regraine" extérieure, sur place ou près du haut fourneau. [3]

Quelques mètres en amont, sur la rive droite du Joudron, deux moulins à céréales ont également été dégagés.



Deux sites intéressants ont ainsi été mis en valeur ; il en existe peut-être quelques autres, mais il serait maintenant souhaitable de pérenniser ce travail en engageant des travaux de restauration ou au moins de conservation. Un projet initié il y a quelques années par Espace Belledonne (association créée à l'initiative des élus locaux pour promouvoir le développement des communes de Belledonne) permettrait dans l'avenir de constituer une véritable "Route du Fer" sur Belledonne. Arvillard, placé entre Pinsot, Allevard et le grand Filon des Hurtières aurait toute sa place sur cet itinéraire.

### Bibliographie :

- Le maître de Saint Hugon Emile Leborgne de Georges Salamand - Editions du Fond-de-France.

### Sites internet

- Etablissements Leborgne - plaquette 175 ans d'histoire : [http://www.leborgne.fr/outillage-main-tools\\_fr/10-telechargement-catalogues.html](http://www.leborgne.fr/outillage-main-tools_fr/10-telechargement-catalogues.html)

- Bien vivre en Val Gelon : <http://www.bienvivre.valgelon.com/page/fer.html>

- Sentier du fer à Pinsot : <http://www.sentierdufer.fr/>

- Le Grand Filon à St Georges d'Hurtières : <http://www.grandfilon.fr/>

- Espace Belledonne : <http://www.espacebelledonne.fr/>

### Notes :

[1] minerai de fer très courant, de couleur noire à gris argenté, brun à rouge.

[2] Concordia est une association loi 1901, née en 1950, suite à la Seconde Guerre Mondiale, de la volonté de jeunes anglais, allemands et français de faire renaître les valeurs de tolérance, de paix à travers un chantier international de bénévoles.

[3] La regraine est composée de tas carrés formés de couches peu épaisses.

### Photos de la mine du Molliet :



## Un patrimoine naturel : notre forêt

Le 28 novembre, à la demande de la commission Forêt, Laurent Roudet, agent ONF, a animé une soirée consacrée à la forêt communale d'Arvillard devant une assistance nombreuse et attentive.

La forêt communale s'étend sur 1074 hectares soit 36 % de la surface de la commune et occupe toute sa partie médiane.

Ses limites approximatives sont :

le Molliet, le torrent du Joudron jusqu'au chalet du Gargoton, Val Pelouse, le chalet de la Perrière, Cohardin, le torrent du Bens jusqu'au dessous du Molliet.

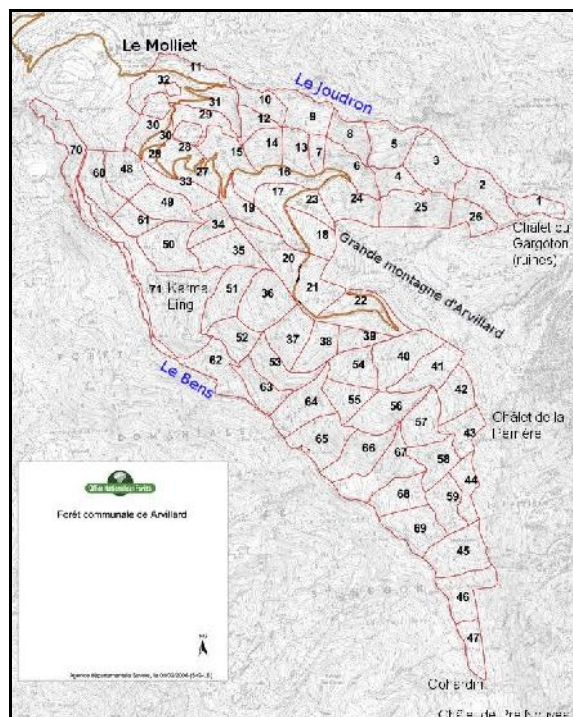
\* La série "Arvillard" était déjà propriété de la collectivité sous le régime sarde (avant 1860). Sa composition et sa surface ont évolué en fonction de l'évolution des besoins des habitants (pâturages, bois de feu...) et plus récemment avec la construction de la route et du stade de neige de Val Pelouse.

\* La série "Saint Hugon" de 628 hectares a été achetée par la commune en septembre 2000. Elle a été depuis longtemps exploitée pour produire du charbon de bois utilisé dans l'industrie du fer, puis au 20<sup>e</sup> siècle, pour alimenter les cartonneries de La Rochette.



Spontanément elle se développe et part à la reconquête des pâturages.

Divisée en 71 parcelles de gestion, elle se compose de deux séries [1] : la série "Arvillard" de 445.85 ha et la série "Saint Hugon" de 628.16 ha.



Composée de 60 % d'épicéa, 30 % de sapin, 10 % de feuillus, c'est une forêt d'une bonne productivité avec une capacité annuelle de production de 6500 m<sup>3</sup> (6.5 m<sup>3</sup> par hectare et par an). Cela représente environ 140 grumiers et permettrait la construction de 120 chalets.

Exploitée de façon raisonnée, la récolte annuelle d'environ 4500 m<sup>3</sup> génère 15 emplois pendant 1 an dans la filière bois.

La gestion forestière est assurée pour le compte de la commune par l'Office National des Forêts (ONF) qui perçoit 10% des revenus de la vente du bois. Voir sur le site onf.fr

S'appuyant sur le régime forestier [2] matérialisé, pour chaque série par un plan de gestion établi pour une période de 15 ans, l'ONF a pour mission de mobiliser du bois pour satisfaire les besoins du présent sans compromettre les générations futures à satisfaire aux leurs. C'est la définition même de la gestion durable qui de plus exige le maintien de la biodiversité.

Le programme de certification PEFC [3], auquel la forêt adhère, reconnaît cette gestion et apporte au consommateur une garantie d'utiliser un produit écocertifié.

L'Association de Chasse Communale Agréée "La St Hubert d'Arvillard" joue un rôle en matière de régulation de la faune sauvage et de réalisation de travaux d'entretien et de réhabilitation.

Comme pour la plupart des forêts communales savoyardes, malgré une forte productivité et des bois de bonne qualité, les bénéfices ne sont pas toujours au rendez-vous.

En effet si l'on veut maintenir les nombreuses fonctions de la forêt, d'importants travaux sont nécessaires, aussi bien dans les peuplements (éclaircies) que pour la création ou l'entretien des routes et pistes forestières. Le prix du bois reste le même qu'en 1999.

A l'avenir cette situation pourrait changer avec le développement de la filière bois. Le développement du bois énergie notamment avec les granulés et les plaquettes permettra en outre de valoriser des bois actuellement non utilisés. Ces questions font partie des priorités du Conseil Général.

[1] une « série » est une zone présentant des caractéristiques de peuplement homogènes

[2] cadre réglementaire commun à toutes les forêts publiques du territoire et garantissant la gestion durable de celles-ci.

[3] Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières

## Le Conseil en bref

*Il est possible de consulter la version complète du compte-rendu de chaque Conseil Municipal sur le panneau d'affichage de la Mairie.*

### Séance du Conseil Municipal du 21 novembre 2008

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Opte** pour l'adhésion au PDIPR (Plan départemental des itinéraires et sentiers de randonnées).

**Approuve** la modification des statuts portant sur les compétences de la communauté de Communes et **dit** qu'elle est compétente en matière de Schéma de Cohérence Territoriale.

**Nomme** comme correspondant Défense, Monsieur J.M. Fournier ; Mr F. Cuchet est suppléant.

**Demande** le retrait de la décision de fermeture de l'usine Tyco Electronics à Chapareillan.

**Accepte** le déclassement de la parcelle B 261 et **dit** qu'elle entre dans le cadre de la "Voirie communale n° 15 du Crêt".

**Accepte** le déclassement de la parcelle A 1698, cédée gratuitement à la commune et **dit** qu'elle entre dans le cadre de la "Voirie Communale - Champ Courbe" .

**Donne autorisation** d'acquérir deux concessions au cimetière d'Arvillard.

**Approuve** les propositions du Président du Syndicat intercommunal du collège du Val Gelon, concernant les compétences en matière de transport scolaire.

**Délègue** au Syndicat intercommunal du collège du Val Gelon la gestion des arrêts de cars. Pour ce qui la concerne, le coût du service sera remboursé par la commune d'Arvillard, après déduction des subventions versées au SICVG.

**Adopte** l'annulation de la redevance d'assainissement pour 2 compteurs et pour des administrés en état de surendettement.

**Accepte** de s'acquitter d'une participation aux frais de scolarisation à La Rochette pour des élèves non domiciliés dans cette commune et **propose** de demander aux communes extérieures dont les élèves fréquentent l'école d'Arvillard une participation selon la même formule.

**Accepte** de solliciter Savoie-Biblio pour l'octroi d'une subvention pour le fond documentaire de la bibliothèque.

**Autorise** Monsieur le Maire à procéder au calcul et au règlement de la prime de fin d'année du personnel communal.

**Accepte** d'accorder l'indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires au Receveur Municipal.

**Décide** de l'augmentation de tarification des salles des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et fixe le montant de la caution.

**Demande** à l'ONF de procéder au martelage de coupes de bois et précise la destination et le mode de commercialisation.

#### **Questions diverses :**

Fond d'amorçage – Aménagement de locaux scolaires – Création d'une Commission Forêt dont le responsable est Christian Bouvier ; y seront rattachés les domaines "Animation et cadre de vie" et "Développement Durable".

## Les commerces

Des souvenirs évoqués avec enthousiasme ...

*\*Il y avait des commerces dans tous les quartiers, des magasins avec des odeurs : le café, le sel, les épices, les bonbons... étaient en vrac.*

*\*Au Molliet, 2 cafés (Domeignoz et Sandraz) et une épicerie (Chapellet) où fut installé le premier téléphone public.*



La boutique de modiste

*\*Sur la place, plusieurs épiceries : Demaria, Vincendon (qui faisait aussi tabac), David (épicerie-boulangerie) et la coopérative ; une boulangerie (Jules Champiot), une boucherie (Reynaud), un coiffeur (Jorquera), une modiste (Léa Brutin), un cordonnier/marchand de journaux (Ribollet) et 3 cafés (le Centre, des Voyageurs et Reynaud).*

*\*Sous le château il y avait l'épicerie Goutre/Court ; dans le village, les touristes, essentiellement des parisiens et des lyonnais plutôt chics, résidaient à l'hôtel Palluel (à l'entrée du village), à l'hôtel Hyver (La Place), à l'hôtel Les Iris ou au Château Beau Site.*

*\*Quand on avait une douzaine d'années, on allait à l'épicerie-tabac Vincendon et on achetait « des parisiennes », petit paquet de 5 cigarettes qu'on fumait en cachette. On soufflait fort avant de rentrer à la maison pour que nos parents ne sentent pas l'odeur du tabac...*



## L'école

Elle n'a pas laissé que de bons souvenirs !

*\*A l'école du Molliet, on était une trentaine d'élèves de 5 à 14 ans dans la même classe.*

*\*A 5 ans, quand on allait pour la première fois à l'école, on parlait à peine français ; on ne parlait que le patois à la maison.*

*\*Le lundi matin, la maîtresse regardait si on était propre : elle inspectait nos oreilles, nos ongles, et nos têtes à la recherche de poux... Elle vérifiait la propreté de notre culotte, de notre chemise, de nos pieds.*

*\*On était deux de service pour balayer la classe, éclairer le poêle ; les grands aidaient les petits. On ne tutoyait pas la maîtresse et on ne l'appelait pas par son prénom.*

*\*On chantait « la Marseillaise » et « Maréchal nous voilà ».*

*\*On n'allait pas tous les jours à l'école car on restait pour aider les parents à la terre, ou à la maison quand la fratrie grandissait.*

*\*Pour la sortie de fin d'année, on allait au chalet du Remoux, ou aux sources du Gargotton à pied depuis Arvillard, avec Mademoiselle Féchoz.*

*\*On revenait avec les oreilles en sang ; on prenait des coups de règle sur les doigts ; on restait des heures à genoux sur une règle...sans oublier le bonnet d'âne !*

L'école du Molliet au début du siècle dernier



## L'hiver et le froid

En ce temps là, seule la cuisine était chauffée...

*\*Le matin quand on se réveillait il y avait des glaçons sur les vitres et nos draps étaient gelés. On mettait pourtant des briques, des bouillottes dans notre lit avant le coucher.*

La neige était abondante...

*\*Nous partions de La Chaz jusqu'au Pont de Bens avec nos "bobs". Souvent, le garde-champêtre Jean Bayard-Grenadier nous attendait pour nous disputer.*

*\*Pour nous, le départ, c'était le Mont Pezard...et avec nos luges ou charrets, nous descendions jusqu'à La Rochette. Parfois, des habitants mettaient de la cendre sur les routes, ce qui nous empêchait de glisser. Il est vrai que nos glissades verglaçaient les chemins et les rendaient dangereux, mais nous n'y pensions pas !*

*\*Le soir, nos parents nous envoyaient chercher du lait chez Monsieur Thomas. On en profitait pour se retrouver entre jeunes et faire un tour de "bob" jusqu'à La Rochette. On remontait à pied en tirant notre engin à tour de rôle. C'était bien !*

*\*Pendant l'hiver, sur les routes enneigées, le laitier passait avec un traîneau chargé de bidons tiré par un cheval. La neige restait plusieurs mois.*

*\*L'hiver, on devait porter des "galoches" (chaussures de bois dont la semelle était cloutée), mais nous les filles on ne voulait pas les mettre ! Pour ne pas glisser, on enfilaient des chaussettes par-dessus les galoches ou mon père mettait du pneu sous la semelle.*



### Noël

*\*Le seul Noël qui m'ait marqué, c'est celui de 1937 ; ma mère travaillait alors dans une usine de soie et la fête de Noël pour les enfants des ouvriers se déroulait dans un château. J'avais reçu une paire de gants, des vrais gants alors que je ne portais que de grosses moufles tricotées par ma grand-mère. Ces gants, je les revois encore...en laine fine, jaune et marron...avec des doigts !*

*\*On ne recevait pas plusieurs cadeaux comme maintenant : un jeu de l'oie ou un jeu de petits chevaux, des cubes, une petite boîte de peinture à l'eau ou un album à colorier avec une pochette de 4 ou 5 crayons de couleurs... Pendant la guerre, on se contentait de quelques mandarines ou oranges (on n'en trouvait qu'à cette période de l'année), de papillotes, de pâte de coing.*

*\*J'ai eu une poupée à laquelle j'ai ouvert le ventre avec des ciseaux pour voir ce qu'il y avait à l'intérieur. Pour ne pas me faire gronder, je l'ai jetée dans la caisse à bois, mais mes grands-parents ont découvert ma bêtise et m'ont donné une bonne correction ! L'année suivante le petit piano apporté par le Père Noël est resté tout en haut de l'armoire....*

*\*Le soir, ma mère préparait une assiette de soupe sur le poêle pour le Père Noël, et une botte de foin pour son renne.*

### La messe de minuit

A cette époque la messe de minuit se déroulait effectivement à minuit dans l'église d'Arvillard. Elle constituait un moment important de la vie des villageois.

*\*On descendait du Molliet à pied sur des chemins enneigés (plus d'un mètre de neige) et verglacés. Après la messe, on se retrouvait au "Café des Voyageurs" pour boire du vin chaud et manger des diots.*

*\*En sortant de la messe, on avait peur des hiboux qui hurlaient dans la propriété Berchoud. On se dépêchait de rentrer à la maison où l'on retrouvait nos voisins pour manger de la brioche et boire du chocolat chaud préparé dans une grande marmite sur le poêle.*

*\*Il faisait si froid dans l'église qu'une année, une fidèle paroissienne eut l'idée de quêter du bois ; Pour cela, elle emprunta un âne attelé à une carriole et fit le tour du village pour récupérer quelques bûches. Hélas, cela fut sans grand effet, l'expérience ne fut pas renouvelée !*

A d'autres moments de l'année, l'église a aussi laissé quelques souvenirs :

*\*Le soir de la Toussaint les enfants de chœur faisaient le tour du village en frappant à chaque porte*

*pour récupérer des œufs, de la farine, du sucre ...du vin ! Puis ils se retrouvaient dans le clocher pour préparer à manger avec tous les trésors amassés et sonnaient les cloches une bonne partie de la nuit !*

### Les veillées – les fêtes

*\*A l'automne, on se retrouvait pour déforler (enlever les feuilles autour de l'épi de maïs en en laissant seulement deux pour l'attache ; les feuilles récupérées servaient à faire des "paillasses"). On passait aussi les soirées chez Jean Thiabaut pour gremailler (casser les noix) ; tous assis autour d'une grande table, on chantait au son de l'accordéon d'Eugène, on se racontait des histoires, on mangeait les "bognettes" de Séraphine.*

*\* A la boucherie Reynaud, on achetait des saucisses ou de la tête de veau que Maria cuisinait au Café des Voyageurs. Là, au son de l'accordéon, on chantait "La p'tite Lison" en dansant avec les galoches de bois cloutées ...*

*\* On s'amusait en ce temps là : le matin du jour de l'an on passait avec l'Harmonie dans le village, on s'arrêtait devant chez le Maire pour une aubade.*

*\* Il y avait des pompiers et une belle Harmonie.*



*\* Quand on tuait le cochon, ça criait de tous les côtés ; on mangeait la fricassée, le boudin, les grattons tous ensemble. Le reste était stocké dans les saloirs, ou transformé en saucisses, en rillettes... L'usage voulait qu'on offre quelques bons morceaux au maire, au curé, à l'instituteur...*

La convivialité de cette époque, des soirées, des journées festives, ainsi que les odeurs et les saveurs de la cuisine qui était associée à tous ces moments de partage ont été évoquées avec beaucoup de nostalgie au cours de ce bavardage.

### Farçon (recette d'une Pierrue) :

- Cuire des pommes de terre à l'eau salée comme pour une purée. Pendant leur cuisson, faire suer des oignons et des lardons dans suffisamment de matière grasse (huile, beurre ou les deux) ; assaisonner.

- Ecraser les pommes de terre ou les passer au moulin à légumes. Ajouter les oignons/lardons et éventuellement un peu de crème pour assouplir le mélange. Bien mélanger. Tasser dans un plat assez haut.

-Enfourner une à deux heures, four chaud puis moyen. Une croûte doit se former tout autour.